

BUREAU DU 8 FÉVRIER 2021

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Séance du 8 février 2021

L'an deux mille vingt et un, le 08 février, à 14H00, le Bureau de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, légalement convoqué le 2 février 2021, s'est réuni en visioconférence, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul JEANDON, Président.

ETAIENT PRESENTS :

Gilles LE CAM, Jean-Michel LEVESQUE, Anne-Marie BESNOUIN, Marc DENIS, Sylvie COUCHOT, Annaëlle CHATELAIN, Xavier COSTIL, Benoît DUFOUR, Hervé FLORCZAK, Thibault HUMBERT, Elvira JAOUEN, Jean-Paul JEANDON, Laurent LAMBERT, Raphaël LANTERI, Monique LEFEBVRE, Laurent LINQUETTE, Philippe MICHEL, Eric NICOLLET, Eric PROFFIT BRULFERT, Keltoum ROCHDI, Joël TISSIER, Stéphanie VON EUW, Malika YEBDRI.

ABSENTS :

Frédérick TOURNERET, Hamid BACHIR, Régis LITZELLMANN.

SECRETAIRE DE SEANCE : Xavier COSTIL

La séance est ouverte à 14h00

Désignation du secrétaire de séance en la personne de : « Xavier COSTIL »

1. PONTOISE - CRÈCHE BOSSUT À PONTOISE : AVANT PROJET DÉFINITIF

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Bureau :

1/ APPROUVE l'avant-projet définitif relatif à l'aménagement de la crèche du quartier Bossut à Pontoise,

2/ ENREGISTRE le coût prévisionnel des travaux d'aménagement à 1 300 000 € HT soit 1 560 000 € TTC, selon fiche financière.

3/ DIT que les crédits sont inscrits au budget primitif 2021 et seront inscrits aux budgets suivants.

2. PONTOISE - GROUPE SCOLAIRE BOSSUT - MARCHÉ D'ORDONNANCEMENT, PILOTAGE ET COORDINATION DE CHANTIER

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Bureau :

-AUTORISE le Président ou son représentant à signer le marché d'ordonnancement, pilotage et coordination de chantier attribué à la société Planète Management pour un montant forfaitaire de 76 705€ HT, soit 92 046 € TTC.

3. MARCHÉ DE MAINTENANCE DES ASCENSEURS, MONTE-CHARGES, ÉLÉVATEURS, EPMR DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE CERGY-PONTOISE

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Bureau :

1/ AUTORISE le Président ou son représentant à signer le marché de maintenance des ascenseurs, monte-charges et élévateurs pour personnes à mobilité réduite de la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise avec la société AFEM,

2/ PRECISE que les crédits sont inscrits au Budget de la Communauté d'agglomération.

4. CONSTRUCTION DU BASSIN NORDIQUE DE LA PISCINE DU PARVIS À CERGY : AVENANT N° 2 AU MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Après en avoir délibéré à l'unanimité et 2 abstentions, le Bureau :

AUTORISE le Président ou son représentant à signer l'avenant n°2 au marché de maîtrise d'œuvre pour la construction du bassin extérieur de la piscine du Parvis à Cergy.

5. PÔLE D'ÉCHANGE MULTIMODAL (PEM) DU GRAND CENTRE À CERGY-PONTOISE : MARCHÉ D'ORDONNANCEMENT PILOTAGE ET COORDINATION DES TRAVAUX

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Bureau :

1/ AUTORISE le Président ou son représentant à signer le marché pour la mission d'Ordonnancement, Pilotage et Coordination pour l'aménagement des équipements et espaces publics du pôle d'échanges multimodal de Cergy-Préfecture à l'issue de la procédure de consultation en appel d'offres ouvert,

2/ PRECISE que les crédits sont inscrits au budget primitif.

2/ **PRECISE** que les crédits sont inscrits au budget primitif.

6. MAINTENANCE DU MOBILIER AUTO-RELEVABLE OU COULISSANT ET DU TCSP DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION : MARCHÉ

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Bureau :

1/ **AUTORISE** le Président, ou son représentant, à signer le marché de maintenance du mobilier auto-relevable ou coulissant et du TCSP de la Communauté d'Agglomération à l'issue de la procédure de consultation en appel d'offres ouvert,

2/ **PRECISE QUE** les crédits nécessaires sont prévus en budget principal VOI,

7. MARCHÉ DE GESTION, D'ENTRETIEN ET DE MAINTENANCE DES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE - AVENANT N°1

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Bureau :

-**AUTORISE** le Président ou son représentant à signer l'avenant n°1 au marché au marché de gestion d'entretien et de maintenance des aires d'accueil des gens du voyage

8. PHOTOCOPIEURS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION : AVENANT N° 1 AU MARCHÉ

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Bureau :

-**AUTORISE** le président ou son représentant à signer l'avenant n°1 au marché, avec la Société Konica Minolta.

La séance est levée à 16H00

Fait à Cergy, le 10/02/2021

Affiché à l'Hôtel d'agglomération le **15 FEV. 2021**

Le Président



Jean-Paul JEANDON

Le texte complet des délibérations à caractère réglementaire, mentionnées au présent compte – rendu sommaire, est publié au Recueil des Actes Administratifs n° 02-2021 mis à disposition du public le **17 FEV. 2021**